

**Informations municipales**  
**BONNES\*CHARENTE**  
**JANVIER 2017**



**Les vœux du Maire :**

Ce début d'année 2017 est l'occasion pour moi de vous adresser pour vous-même et vos proches, mes meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets.

C'est aussi le moment de vous parler des travaux engagés et réalisés de cette année passée :

- agrandissement du cimetière avec un coût réel bien inférieur au prévisionnel,
- réfection des voies communales, entretien de chemins ruraux, élagage,
- restauration de la toile « Déploration du Christ » dans l'église,
- travaux pour insonorisation de la salle municipale (double vitrage, groom),
- remplacement d'une borne incendie rue du Périgord,
- lancement du projet de réhabilitation du bloc sanitaire du camping avec choix de l'Architecte et lancement des procédures.

Vous trouverez ci-après le détail financier de chaque opération.

L'excédent à reporter sur 2017 est de : 44 447 euros

Parmi les événements marquants de cette année écoulée nous avons :

- La liquidation judiciaire en février 2016 du Bar/Restaurant « Le Sud ». Nous avons travaillé toute l'année pour trouver un repreneur ce qui fut vraiment difficile, compte tenu de la conjoncture actuelle et de ce métier bien particulier où l'on constate de nombreuses fermetures et « d'aventuriers ».

Nous allons accueillir, début février, Monsieur et Madame DEVRIENDT qui ont rebaptisé l'établissement « l'Auberge des Bocains ».

Je vous demande donc de réserver le meilleur accueil à « ces passionnés de cuisine ».

- La fermeture du cercle hippique de Bonnes au Massou en août dernier ou Monsieur Claude BILLAT a fait valoir ses droits à la retraite, bien méritée, après plus de 50 ans au contact des chevaux et cavaliers. Merci Claude pour avoir créé ce centre équestre de qualité, superbement entretenu, d'y avoir promulgué un enseignement de

qualité auprès des jeunes cavaliers et ainsi d'avoir fait connaître notre beau village. Je souhaite qu'un repreneur puisse y faire perdurer cette activité.

- Notre participation à la porte Sud-Charente de la Félibrée de Saint-Aulaye, évènement qui a attiré des milliers de visiteurs avec forcément des retombées économiques pour les différents villages qui y ont œuvré. Un grand merci à la petite équipe de bénévoles qui a travaillé à la fabrication de la porte et à ces dames pour les fleurs en papier.
- La démission d'une partie du bureau du comité des fêtes dont son Président Christophe SAUTET. Je comprends tout à fait, pour l'avoir vécu, l'usure et la démotivation qui gagnent ces bénévoles au fil des années. Merci à ces membres d'avoir animé notre fête locale, la brocante... pendant des années. Une équipe reste, il suffit de trouver un(e) président(e), trésorier et secrétaire pour redémarrer. J'en appelle donc aux bonnes volontés si nous voulons, même au minimum, faire perdurer ces actions.
- Une forte activité immobilière avec 2 permis de construire pour maison neuve, de nombreuses transactions et l'arrivée de nouvelles familles en location ou propriétaires. Selon l'Insee au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous sommes 400 habitants, voir certainement plus. Tout ceci est bon pour nos commerces et l'attractivité de notre commune.

Bienvenue donc à ces nouveaux arrivants.

#### **Et nos projets pour 2017 :**

- ❖ Le lancement des travaux du bâtiment de l'Aire Naturelle de Camping avec l'ouverture en juillet comme objectif. Ce projet devrait être subventionné autour de 65% d'aides publiques.
- ❖ La remise à niveau des panneaux indicateurs dans différents villages.
- ❖ Comme tous les ans un programme de réfection des voies communales par le biais de la CDC Lavalette Tude Dronne qui a pris cette compétence, ainsi qu'un programme d'entretien des chemins ruraux (élagage, remise de calcaire...).
- ❖ La création sur la place d'une aire d'accueil des camping-cars, avec eau et aire de vidange.
- ❖ Le lancement de l'étude d'aménagement sécuritaire de la traversée de notre bourg, rue de Farebersviller, ainsi que l'aménagement « léger » du centre bourg (réseau eau pluviale, trottoirs).

Tous ces projets ne se feront qu'en fonction de nos moyens en allant rechercher auparavant un maximum de subventions, sachant aussi que nous n'avons pratiquement plus d'emprunts à rembourser en fin d'année.

Le conseil municipal et moi-même vous réitérons nos meilleurs vœux, sans oublier nos employés municipaux qui œuvrent au quotidien pour notre service ainsi que les bénévoles des associations qui animent notre commune.

Un grand merci à Monsieur Guy VARACHE pour son dévouement aux anciens combattants et sa participation à la remise en état du monument aux morts.

### **DEMOGRAPHIE 2016 :**



#### **Naissances :**

GELISSE Laura née le 22 janvier à Soyaux (Charente) fille de Sophie ROUDEY et de Alvéric GELISSE domiciliés à Valette.

VISSE BARATEAU Léa, Marie-Madeleine née le 11 janvier à Libourne (Gironde) fille de BARATEAU Delphine et de VISSE Cyrille domiciliés à Larmet.

*Félicitations aux heureux parents.*



#### **Décès :**

Madame FARGES Micheline Henriette veuve ALEPEE le 03 avril à Bonnes.

Monsieur CHAMPAGNE Paul Eugène le 16 avril à Saint-Aulaye.

Madame FRANCESCAT Marie Geneviève épouse BERTRAND le 03 mai à Saint-Aulaye.

Madame SUSSAC Madeleine Simonne veuve MARROY le 16 juin à Saint-Aulaye.

Madame JOUBERT Simone veuve DENOST le 07 juillet à Saint-Aulaye.

Monsieur MACE Guy Nicolas René le 05 septembre à Bonnes.

Madame de ROECK Betty veuve OAKLEY le 11 septembre à Saint Michel.

Madame JOUSSE Jeannine Marcelle veuve CHARMILLON le 25 octobre à Aubeterre.

*Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.*

### **DROIT DU SOL :**

Au premier janvier 2017, la Direction Départementale des Territoires (DDT) n'assure plus l'instruction du droit du sol pour les communes qui, comme nous, possèdent une carte communale.

Nos documents d'urbanisme seront instruits par une salariée compétente de la Communauté de Communes des 4B. Ce service, jusqu'à présent gratuit assuré par l'Etat, sera payant en fonction du nombre de dossiers traités. L'estimation 2017 est d'environ 2 400 €.

Tout ceci nous a amené à instaurer la Taxe d'Aménagement (que nous avons refusé d'appliquer jusqu'à ce jour) à partir du 01 janvier 2017 au taux de 1.5% avec exonération des abris de jardin. Cette contribution sur chaque permis de construire ou déclaration de travaux nous permettra de financer cette nouvelle dépense que l'Etat nous impose.

### **ENTRETIEN DES PROPRIETES :**

Une piqûre de rappel concernant l'entretien des propriétés dans un rayon de 50 mètres autour des habitations existantes conformément au code de l'environnement et au titre de la salubrité

publique. Nous sommes sollicités de plus en plus pour faire respecter cette obligation qui crée des tensions entre voisins. Nous comptons donc sur votre civisme pour ne pas laisser « déborder » la végétation et les dépôts de tout genre qui n'ont rien à faire autour des lieux de vie (ferraille, carcasse de voiture...).

**BOITE AUX LETTRES :**

Nous vous rappelons que vous devez avoir une boîte aux lettres normalisée sans oublier d'y mettre votre nom (notamment pour les nouveaux arrivants) cela aidera les facteurs remplaçants.

**SOCIETE DE PECHE** *le Gardon Bonnois :*



Ouverture de la pêche à la truite le 11 mars 2017. Les cartes de pêche sont à demander à Monsieur FAURE, 27 chemin de l'Ecurie (tél : 05.45.98.56.32).

**SOCIETE DE CHASSE :** Bonne et heureuse année à toute la commune. Les



membres de la société de chasse remercient toutes les personnes qui participent au bon déroulement de la vie de l'association.

Prochaine animation :

Grand repas de sanglier le samedi 25 février à 19 h30 salle des fêtes de Bonnes.

Menu : kir Bonnois, soupe, salade périgourdine, poisson sauce Patrick, daube de sanglier, salade, fromage, dessert, café et vin compris.

Prix : 20 euros, réservations : 07.68.41.52.75 ou 06.83.23.17.93

**BROCANTE :** le dimanche 30 avril aura lieu à Bonnes la traditionnelle



brocante. Inscription à la Mairie : 05.45.98.51.74 ou [mairiebonnes@wanadoo.fr](mailto:mairiebonnes@wanadoo.fr).

La Mairie et l'Agence Postale Communale de Bonnes seront fermées pour formation de la secrétaire :

**Judi 02 février à partir de 15h.**

**Mardi 07 février le matin, ouverture de 14 h à 18h30**

REALISATIONS 2016	Dépenses HT	TVA	Dépenses TTC	Recettes	Coût Communal HT	Coût communal TTC
<i>VOIRIE cdc 2016 + Maitrise œuvre TOTAL</i>			22 942.13 998.65 23 940.78	Subvention FDAC 2016 2 712.43 FCTVA récupération par la CdC 3 927.25 CdC 10 818.34	Fond de concours 6 482.77	6 482.77
<i>VOIRIE COMMUNALE</i>	3 223.00	644.60	3 867.60		3 223.00	3 867.60
RESTAURATION TOILE EGLISE « Déploration du Christ »	7 185.00	1 437.00	8 622.00	Subventions : DRAC30% 2155.50 Assemble nationale 37.48% 2 692.94 CG 20% 1437.00 TOTAL 80% 6285.44	899.56	2 336.56
REHABILITATION DES LOCAUX DE L'AIRE NATURELLE DE CAMPING DU VAL DE DRONNE Prévisions : 205763.00  <u>Payé en 2016 :</u>	9 624.80	1 894.97	11 519.77	Subventions acquises : DETR 30% 61 728.90 Conseil général 13 000.00 Subvention parlementaire 10 000.00 Demande en cours : Feader (fonds européens)	9 624.80	11 519.77
AMENAGEMENT EGLISE Trappe sur escalier	673.20	134.64	807.84		673.20	807.84
AGRANDISSEMENT CIMETIERE  Montant total des travaux : 40 573.43 HT 48 688.12 TTC  Solde Payé en 2016 Mur + portail	27741.55	5548.31	33 289.86	Subventions reçues :  Conseil général 15% 6 086.01 DETR 20 % 8 114.69 Total : 14 200.70	Total opération 26 372.73	Total opération 34 487.42
Poteau incendie Le bourg	2 093.75	418.75	2 512.50		2 093.75	2 512.50
Panneau signalétique commune Place de la mairie	220.00	44.00	264.00		220.00	264.00
Salles des fêtes Amélioration thermique et phonique	1818.00	363.60	2181.60		1818.00	2181.60
Aménagement W.C. publics	347.00	69.40	416.40		347.00	416.40

